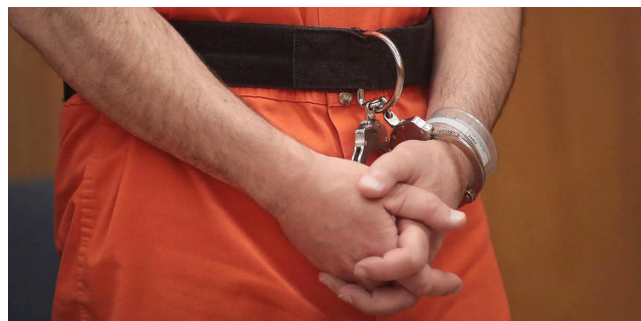


La castration chimique¹ est un traitement médical visant à réduire la production de testostérone en administrant des substances hormonales par voie orale ou par injections. Elle concerne les auteurs d'infractions sexuelles (violeurs, agresseurs sexuels) et sert à lutter contre la récidive. Le traitement a pour but de réduire la libido de l'individu, c'est-à-dire ses pulsions sexuelles.



■ En France, on trouve ce traitement :

- lors d'une **injonction de soins** prononcée par un juge ou une cour d'assises, le médecin discernant si ce traitement est utile ou non au condamné ;
- dans le cadre d'un **suivi socio-judiciaire**, d'une liberté conditionnelle, d'une rétention de sûreté ou d'une surveillance de sûreté.

Les effets durent tant que le traitement est suivi : lorsque le traitement est arrêté, ses effets le sont également. La castration chimique n'est pas une peine prononcée par un juge, mais un traitement médical décidé par un médecin. Néanmoins, si le condamné refuse de suivre ce traitement (alors qu'il lui a été prescrit par un médecin), cela constitue une violation de ses obligations contenues dans la mesure judiciaire et il pourra alors retourner en prison.



Les auteurs d'agressions sexuelles ou viols risquent la castration chimique en Californie², en Floride et dans l'Iowa (États-Unis), en Indonésie mais également en Allemagne, au Danemark, en Belgique et en Pologne (Union européenne). Pour ces derniers, le condamné a le choix entre suivre ce traitement ou aller en prison (ou rallonger sa peine de prison).

En Russie, seuls les pédophiles sont concernés : en 2011, les députés russes ont voté une loi permettant de condamner à la castration chimique les pédophiles reconnus coupables de crimes sexuels sur des mineurs de moins de quatorze ans. Quant au Pérou, pour donner suite à l'affaire d'une fillette d'à peine trois ans, kidnappée, torturée et abusée

sexuellement, le président Pedro Castillo a annoncé d'importantes mesures : « *Nous allons appliquer la castration chimique comme l'une des mesures drastiques contre les violeurs de mineurs, d'adolescents et de femmes.* »

¹ L'expression « castration chimique » est, de fait, éloignée de la réalité qu'évoque le terme « castration ». Il ne s'agit pas, en effet, de mutilation génitale ou d'ablation de gonades, ces deux actes étant illégaux dans quasiment tous les pays. La castration chimique n'est pas sans retour et n'est pas non plus une stérilisation.

² La Californie est le seul État qui a rendu obligatoire la castration chimique pour les pédophiles récidivistes (1996).

La castration chimique est-elle vraiment efficace ?



Injecter un traitement afin d'empêcher les agresseurs sexuels de récidiver : trop beau pour être vrai ? Oui, car l'efficacité de la castration chimique reste encore à prouver : 13,7% des criminels sexuels récidivent sans traitement contre 10,1% avec traitement. Selon **Florence Thibaut**³, professeur de psychiatrie au CHU de Rouen, le problème vient du comportement inné de l'individu. « *Le traitement médicamenteux est une sorte de calmant, son but étant de stopper les problèmes d'ordre physique pour que le patient se concentre sur son comportement. Une fois que le traitement fait effet, le patient est davantage disponible pour travailler d'autres points, peut s'intéresser à autre chose et donc admettre le préjudice causé à la victime, être d'accord sur l'utilité de se soigner, de progresser sur le contrôle de soi-même, voire de réorienter sa sexualité.* »

Pour aller plus loin...

- « **Le Pérou envisage la castration chimique pour les violeurs d'enfants** » : <https://www.youtube.com/watch?v=FQwSkbi3YZk>
- **Documentaire Arte : « Pakistan : la castration chimique pour les violeurs »** : <https://www.arte.tv/fr/videos/101585-000-A/pakistan-la-castration-chimique-pour-les-violeurs/>
- **Lien du rapport d'expert de Florence Thibaut : « Quelles approches thérapeutiques dans la prise en charge des auteurs de violences sexuelles ? »** : <http://plateformejonas.fr/wp-content/uploads/2022/02/7316-Thibaut-F.-2018.-Quelles-approches-therapeutiques-des-auteurs-de-violence-sexuelle.pdf>

Rédigé par Yousra Massaoudi – Juin 2022

Bibliographie

- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35709#:~:text=La%20castration%20chimique%20est%20un,ses%20effets%20s'arr%C3%AAtent%20%C3%A9galement.>
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Castration_chimique
- <https://www.leparisien.fr/faits-divers/comment-fonctionne-la-castration-chimique-pour-les-violeurs-03-05-2018-7695822.php>

³ Florence THIBAUT - Professeure de psychiatrie et d'addictologie à la Faculté de médecine Paris Descartes, médecin adjoint du chef de service de psychiatrie-addictologie au CHU Cochin, membre de l'Institut de psychiatrie et neurosciences de Paris (INSERM U 894), présidente honoraire de la World Federation of Societies of Biological Psychiatry. Elle a publié plus de 200 articles scientifiques dont les premiers articles sur l'utilisation de traitements hormonaux chez les délinquants sexuels ainsi que plusieurs ouvrages dont « Les Abus sexuels : des clefs pour aider, comprendre et prévenir », publié chez Odile Jacob en 2015 et « Approche Psychiatrique des déviations sexuelles », chez Springer Verlag en 2012.